



Procès-verbal

École élémentaire publique Trilles des Bois

Conseil École 2022-2023

Procès-verbal de la 1^e séance

Ottawa, le 17 octobre 2022, 19 h 00

Procès-verbal de la 1^e séance ordinaire du conseil école (CE) de l'École élémentaire publique Trilles des Bois à Ottawa le 17 octobre 2022 de 19 h 00 à 20 h 30 en présentiel dans le local 30 de l'édifice principal et en virtuel via *Google Meet*.

Sont présents :

- Michelle Morra, présidente
- Marie-Claude Sheedy McLellan, vice-présidente
- Gabrielle Bolduc, secrétaire
- Carolyn Lecorre, trésorière
- Sana Masmoudi, membre, comité des communications
- Shelley Guilfoyle, membre
- Henrik Vierula, membre
- Suyin Lee, membre de la communauté
- Julie Chiasson, membre du personnel enseignant
- Ginette Rainville, directrice

Sont absents :

- Anouk Beauvais, membre
- Eugénie Waters, membre, comité de la cour d'école

1. Chant d'ouverture

La séance est ouverte à 19 h 00. Mme Michelle Morra souhaite la bienvenue et Mme Julie Chiasson mène l'assemblée dans un chant automnale.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour ainsi que présenté est proposée par Mme Shelley Guilfoyle, appuyé par Mme Marie-Claude Sheedy McLellan; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



Procès-verbal

3. Mot de la direction

Mme Rainville partage les réponses aux questions posées depuis la rentrée scolaire

3.1. Les quotisations annuelles pour fourniture scolaire pour l'année 2022-2023 :

L'école avait été en mesure de réduire les coûts dans les dernières années en raison des réserves disponibles à l'école. Ces réserves maintenant épuisées, les frais de quotitions ont dû revenir à 100\$ pour assurer la qualité du matériel spécialisée à la pédagogie Waldorf.

3.2. Processus de sélection de personnel suppléant à court et à long terme :

Le personnel suppléant à court terme est choisi par un système informatique le matin même. En cas d'absence prolongée d'un membre du personnel enseignant, un processus de sélection permet de choisir la personne qui répond le mieux aux besoins du groupe d'élèves et de l'approche pédagogique.

Un parent présent à la réunion souligne la belle transition dans la classe de son enfant lors d'une absence prolongée de l'enseignant en Septembre.

3.3. Plan de formation des enseignants :

Plusieurs ressources à l'appui sont en place et certains membres du personnel enseignant plus versés en pédagogie Steiner-Waldorf œuvrent tant que *Lead*. Le personnel enseignant d'un même niveau (ex : Maternelle) est aussi encouragé à collaborer entre eux.

3.4. Communication sur l'halloween

Une discussion sur l'encadrement des costumes est dite généralement appréciée par les parents présents. Celui-ci permet à l'enfant une réflexion importante sur l'impact du costume choisi.

3.5. Communications générales :

Un comité de communication, menée par Mme Sana Masmoudi, est mis sur pied cette année pour améliorer les communications entre l'école et les parents.

4. Présentation du comité doigts agiles

Le comité présente son rôle important dans la vie scolaire des enfants de l'école et dépose au CE sa demande de subvention.

4.1. Un local dédié est demandé afin d'entreposer les matériaux nécessaires et rassembler les bénévoles doigts agiles

4.2. Le comité souhaite rebâtir la banque de matériaux et de jouets nécessaires au bon fonctionnement des salles de classe et activités scolaires.

4.3. Le comité note aussi les défis éprouvés dans les dernières années : disparition d'inventaire et manque d'engagement des nouveaux parents, en raison de pandémie.



Procès-verbal

5. Rapports des comités

La présidente invite les responsables de chaque comité à présenter son rapport d'activité.

5.1. Comité de justice sociale

Mme Carolyn Lecorre propose que le comité de justice sociale rédige une lettre de positionnement contre les énoncés problématiques et/ou racistes de Rudolph Steiner. Cette lettre fera briller la pédagogie Steiner Waldorf tel que l'école Trille des Bois la fait vivre en 2022; pleinement adapter aux principes de pluralisme, diversité et d'inclusion.

Il est entendu que la lettre importante devra être révisée et approuvée par le CE, l'administration de l'école et le CEPEO avant sa diffusion.

Appuyée par Mme Gabrielle Bolduc, la proposition est adoptée.

5.2. Comité de la foire d'hiver

Il est établi que la foire sera plus petite cette année. Composants principalement des éléments suivants:

- Marchands
- Café (fonds dédiés aux élèves de la 6^e année)
- Grotte magique (le comité des doigts agiles se chargera de la décoration et trésors)

5.2.1. Puisque le comité n'est pas encore pleinement formé, Mme Morra se porte volontaire d'approcher les marchands et encourage les membres du Conseil École et parents présents ce soir de s'impliquer dans la préparation de cette événement si important pour le bon fonctionnement de l'école.

5.2.2. Le cout d'entrée à la foire est discuté mais reste à établir

5.2.3. La date prévue pour la foire est le 3 décembre 2022

5.3. Comité de la cour

La prochaine grande activité du comité de la cour est la journée des corvées d'automne. Les parents sont invités à participer en grand nombre : le samedi 25 octobre 2022.

5.3.1. Une discussion sur l'amélioration de la cour d'école a lieu. Les détails restent à confirmer.

5.3.2. Une note sur les améliorations nécessaires au niveau de l'infrastructure est aussi relevée.

Mme Morra soulève un souhait de revoir un comité d'infrastructure pour gérer ces dossiers importants (ex : lazare).

6. Repas chauds

Mme Shelley Guilfoyle souligne le retour des repas chauds qui se prépare à l'école. Un questionnement relié à la qualité, choix et provenance de la nourriture offert reste à déterminer.



Procès-verbal

Il est noté que les aliments biologiques et locaux sont préférables.

7. Série de conférences ou ateliers Steiner-Waldorf

Mme Guilfoyle présente une initiative qui a pour but de mieux faire connaître l'approche pédagogique Steiner-Waldorf au sein de la communauté école.

Une enquête sera entamée par courriel afin de cibler l'intérêt et les sujets à adressés lors de ces ateliers.

8. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du CE aura lieu le lundi 21 novembre 2022 à 19 heures, dans le 30 de l'édifice principal. La présence en virtuelle sera fait possible par *Google Meet*.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 30 par Mme Morra et appuyée par Mme Sheedy McLellan que la séance soit levée.

Merci